



SUIVI DES AIDES VERSÉES AUX ENTREPRISES DANS LE CADRE DE LA CRISE SANITAIRE COVID-19

Données pour le département : "Morbihan"



FONDS DE SOLIDARITÉ

RANC PHIANC

Données au 18/03/2021 - aides-entreprises.data.gouv.fr



Depuis le début de la crise sanitaire de la COVID-19, l'État et les Régions ont mis en place un fonds de solidarité pour prévenir la cessation d'activité des petites entreprises, micro-entrepreneurs, indépendants et professions libérales, particulièrement touchés par les conséquences économiques de la COVID-19.

Les données utilisées proviennent de la DGFIP et sont disponibles en open data sur data.gouv.fr

Niveau National

Top 10 des aides du fonds de solidarité ventilées par code section NAF (en M€)



Montant total: 19 328 965 106 euros

Nombre d'aides : 7 729 211

Nombre d'entreprises : 1 981 988

Niveau Régional : Bretagne

Top 10 des aides du fonds de solidarité ventilées par code section NAF (en M€)



Montant total: 765 437 082 euros

Nombre d'aides : 284 489

Nombre d'entreprises : 79 899

Niveau Départemental : Morbihan

Top 10 des aides du fonds de solidarité ventilées par code section NAF (en M€)



Montant total: 193 683 640 euros

Nombre d'aides: 72 525

Nombre d'entreprises : 20 178



PRÊTS GARANTIS PAR L'ÉTAT

PRI ANC

Données au 05/03/2021 - aides-entreprises.data.gouv.fr



Le Gouvernement met en oeuvre un dispositif exceptionnel de garanties permettant de soutenir le financement bancaire des entreprises, à hauteur de 300 milliards d'euros.

Les entreprises peuvent désormais contracter un prêt jusqu'au 30 juin 2021 au lieu du 31 décembre 2020. Les données utilisées proviennent de la DG Trésor et sont disponibles en open data sur data gouv.fr

Niveau National

Top 10 des prêts garantis par l'Etat ventilés par code section NAF (en M€)



Montant total: 133 750 189 203 euros

Nombre de prêts : 658 901

Niveau Régional : Bretagne

Top 10 des prêts garantis par l'Etat ventilés par code section NAF (en M€)



Montant total: 4 834 617 166 euros

Nombre de prêts : 25 705

Niveau Départemental : Morbihan

Top 10 des prêts garantis par l'Etat ventilés par code section NAF (en M€)



Montant total: 983 784 583 euros

Nombre de prêts : 6 793



REPORTS D'ÉCHÉANCES FISCALES



Données au 11/03/2021 - aides-entreprises.data.gouv.fr



Le Gouvernement a annoncé le report des principales échéances fiscales des professionnels afin de tenir compte de leurs difficultés liées à la crise sanitaire de la COVID-19.

Les données utilisées proviennent de la DGFIP et sont disponibles en open data sur data.gouv.fr

Niveau National

Top 10 des reports d'échéances fiscales ventilés par code section NAF (en M€)



Montant total: 3 405 874 129 euros

Nombre de reports : 111 970

Niveau Régional : Bretagne



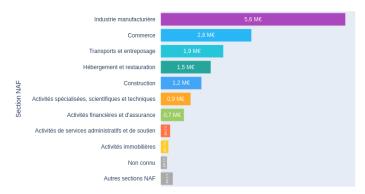


Montant total: 114 673 394 euros

Nombre de reports : 3 873

Niveau Départemental : Morbihan

Top 10 des reports d'échéances fiscales ventilés par code section NAF (en M€)



Montant total: 15 729 150 euros

Nombre de reports : 797



AIDES AUX ARTISANS, COMMERÇANTS



Données au 30/09/2020 - aides-entreprises.data.gouv.fr



Le Conseil de la protection sociale des travailleurs indépendants (CPSTI) met en place une aide financière exceptionnelle à destination de tous les commerçants et les artisans qui sont en activité au 15 mars 2020 et ont été immatriculés avant le 1er janvier 2019.

<u>Les données utilisées proviennent de l'URSSAF et sont disponibles en open data sur data.gouv.fr</u>

Niveau National





Montant total: 971 888 425 euros

Nombre d'aides : 1 188 713

Niveau Régional : Bretagne





Montant total: 62 036 942 euros

Nombre d'aides: 69 511

Niveau Départemental : Morbihan

Top 10 des aides CPSTI ventilés par code section NAF (en M€)



Montant total: 15 638 180 euros

Nombre d'aides: 17 658



ACTIVITÉ PARTIELLE



Données au 23/02/2021 - aides-entreprises.data.gouv.fr



L'activité partielle permet à l'employeur en difficulté de faire prendre en charge tout ou partie du coût de la rémunération de ses salariés. L'activité partielle s'adresse à tous les salariés qui subissent une baisse de rémunération imputable soit à une réduction de l'horaire de travail pratiqué dans l'établissement ou partie de l'établissement en deçà de la durée légale de travail, soit à une fermeture temporaire de tout ou partie de l'établissement.

Les données utilisées proviennent de la DARES

Niveau National



Niveau Régional : Bretagne

